

CONSEIL ECOLE 14 novembre 2023

Ordre du jour

- Accueil et présentation des membres du conseil d'école.
- Rappel du rôle du Conseil d'école.
- Approbation du PV du dernier Conseil d'école de juin 2020.
- Bilan de rentrée : effectifs, structure pédagogique
- Le règlement intérieur (pj)
- Projets pédagogiques
- Dates importantes
- Questions diverses

1) Accueil et présentation des membres du conseil d'école.

Monsieur Galtier accueille, à 16h30, tous les membres du conseil d'école. Il les remercie de leur présence. Chaque membre se présente.

Les parents :

Mesdames Flavie WEMEAU ; Magali FUZELLIER ; Giulia ASCOLI ; Manon FANTOLI ; Sonia LEVILLAIN ; Chloé BERTHOULE ; Martina SANI ; Kathleen BUSSIERE
Messieurs Thomas BERTIN ; Mathieu LETOURNEUR

Les enseignants :

Mesdames Aurélie DELEFOSSE (PS) ; Stéphanie MASSICOTE et Anne BLANCHEZ (MS) ; Annabelle Nay et Maud BELLANGER (GS), Véronique GIANNONI (CP) ; Alexia HUCHET, Delphine BOYER et Catherine ELIE (CE1) ; Elise GUERY (CE2) ; Anne Lecoy (CM1), Fiona DISANTO (CM2), Donatella PIGNANELLI (Italien), Carole HUBBER (Anglais)

L'équipe de direction :

Monsieur Galtier

2) Rappel du rôle du Conseil d'école

Tout d'abord, Monsieur Galtier rappelle le rôle du conseil d'école.

Le conseil d'école est l'assemblée qui prend les décisions importantes de l'organisation d'un établissement.

Ensuite, Monsieur Galtier propose de citer les attributions du conseil d'école.

Les Attributions

- Il adopte le règlement intérieur de l'école sur proposition du directeur d'école.
 - Il est obligatoirement consulté pour avis sur toutes les questions ayant trait au fonctionnement et à la vie de l'école et notamment sur les sujets suivants :
- Projets pédagogiques et les classes vertes
 - Utilisation des moyens alloués à l'école

- Conditions d'intégration des enfants handicapés
- Activités périscolaires: Heures qui se déroulent avant et après la classe durant lesquelles un encadrement est proposé aux enfants scolarisés
- Restauration scolaire
- Hygiène scolaire
- Protection et sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire
- Respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République.

-Il donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives ou culturelles.

-Il adopte son règlement intérieur.

-Vote à main levée ou à bulletin secret lorsque l'avis du conseil est soumis au vote

-Validation du compte-rendu : le président, secrétaire principal, dresse le compte-rendu aidé des notes du secrétaire adjoint.

-Le compte-rendu validé conforme par le secrétaire adjoint est diffusé par mail à tous les membres qui confirme par retour leur validation ou les remarques nécessaires avant 8 jours.

Enfin, Monsieur Galtier procède au vote à main levée du règlement intérieur (14 articles)

Le règlement intérieur du conseil d'école est adopté à l'unanimité.

3) Approbation du PV du dernier conseil d'école de juin 2023

Monsieur Galtier remercie Flavie Benel pour le compte rendu du conseil d'école de juin 2023. Il propose de le lire, les participants déclinent la proposition.

Le PV du conseil d'école du 15 juin 2023 est adopté à l'unanimité.

4) Bilan de rentrée (structure pédagogique, effectifs)

Il y a 25 classes réparties de la manière suivante :

PERSONNEL PRIMAIRE 2023/2024

MATERNELLE			
MAT 1	PS	DELEFOSSE	Aurélie
MAT 2	PS MS	DUMAS	Isabelle
MAT 3	MS	MASSICOTE	Stéphanie
MAT 4	MS	BLANCHEZ- WAGNER	Anne
MAT 5	GS	NAY	Annabelle
MAT 6	GS	BELLANGER GUARNERA	Maud Marie
MAT 7	GS	GOURJON	Céline
ELEMENTAIRE			
CP A		GIANNONI	Véronique
CP B		VENIER	Marie-Hélène
CP C		DESCOS	Agnès
CE1A		FALCY	Aurélia
		ELIE	Catherine
CE1 B		PIVIDORI	Laetitia
		KOKLA	Géraldine
CE1 C		HUCHET	Alexia
CE1 D		BOYER	Delphine
CE2 A		GUERY	Elise
CE2 B		PATTY	Myriam
CE2 C		LABESSE	Catherine
CE2 D		CHALAYER	Nathalie
CM1 A		GREGOTTI	Isabelle
CM1 B		DREVET	Claire
CM1 C		LECOY	Anne
CM2 A		COTE	Arnaud
CM2 B		COLLIN	Céline
		PERRET	Virginie
CM2 C		HUTIN DI SANTO	Clémence Fiona
CM2 D		CORDAZZO	Valérie

LANGUES		
ANGLAIS	HUBBER	Carole
ANGLAIS	PERRON	Luisa
ANGLAIS	RUDZINSKI	Léna
ANGLAIS	EGAN	Maeve
ITALIEN	ROTA	Elena
ITALIEN	BRASSINI	Emilia
ITALIEN	PELLICANI	Raffaella
ITALIEN	PIGNANELLI	Donatella
ITALIEN	BOVO	Francesca
ASEM		
	BONFANTI	Charlotte
	CASAS	Nuria
	GARAVAGLIA	Chiara
	MISRAHI	Nicole
	ROUX	Valérie
	MOUATASSIM	Sanaa

A la date du 14 novembre 2023, les effectifs sont les suivants:

- Maternelle : 172 élèves
- Elémentaire : 408 élèves

Il y a actuellement 580 élèves dans le premier degré.

5) Le règlement intérieur

Monsieur Galtier propose de lire le règlement intérieur avant de passer au vote. Les participants déclinent la proposition.

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

6) Projets et sorties pédagogiques

Chaque enseignant du niveau présente les projets et sorties

Ps : Biodanza
Danse pop et jeux dansés

Ms : Poulailier (étude de la poule)
Cirque
Sortie au musée avec ateliers

Gs : Echec
Biodanza

CP : Judo
Danse contemporaine

CE1 Judo
Danse contemporaine

CE2 Judo

CM1 Rugby
Escalade
Sortie à l'Institut des aveugles
Classe verte (5 jours dans les Alpes du sud – Thème astronomie)

CM2 Danse
Rugby
Rho soccorso (Initiation aux premiers secours)
Musée del Risorgimento

7) Les dates à retenir

Jeudi 9 novembre 2023 : flash mob pour la journée contre le harcèlement

Jeudi 14 décembre 2023 : remise des livrets aux parents

Vendredi 15 décembre 2023 : fête de Noël (vente des torchons)

Mardi 13 février 2024: carnaval de l'école (thème de l'école : le sport / les jeux olympiques)

Avril : Semaine verte

Avril : cross

Mai des langues

Vendredi 14 juin 2024 : fête de l'école

8) Questions diverses...

Questions Conseil d'Ecole Mardi 14 Novembre 2023

L'APE prend la parole en ajoutant deux remarques en plus des questions abordées ci-après.

Remarque 1 concernant la présence de vers. Les parents peuvent informer mais aucune obligation. Que peut faire l'école ?

Le médecin scolaire pourra faire une information aux parents (pour prévenir et les inciter à le dire)

Remarque 2 concernant un élève insulté en raison de son origine et un autre élève exprimant que cela lui arrive également.

Les parents doivent informer Monsieur Galtier dès qu'ils ont connaissance de ces faits afin de pouvoir très rapidement s'en occuper.

Monsieur Galtier pose ensuite les questions de l'APE. Les réponses sont données par l'équipe enseignante ou Monsieur Galtier selon les thèmes abordés.

1/ Serait-il possible d'avoir des jeux dans la cour du primaire autre que cerceaux ? Les enfants sont encore petits. Par exemple : parcours de billes, marelle ou tobogan.

La question est précisée : elle concerne la cour de cycle 2.

Réponse : Des marelles sont tracées dans la cour de cycle 2, des activités dessins sont proposées pendant la pause méridienne. Les enfants peuvent apporter des cordes à sauter.

Rappel pour les billes : attention à la taille des billes.

Pour la cour cycle 3 : organisation de jeux (poules-renards-vipères), des tournois, du tir à la corde, des jeux avec cerceaux, du football (jeudi-vendredi).

2/ Existe-il des Open Days pour l'élémentaire ? afin de présenter le programme d'enseignement, la méthode, etc. Il serait également opportun d'avoir des expériences directes de parents, dont les enfants sont entrés à l'école primaire ou dans les classes suivantes, ou à l'inverse des enfants qui ont terminé l'école primaire et qui sont passés ensuite dans le système scolaire italien. Je pense qu'il est essentiel d'avoir cet échange avec l'école.

Réponse : Il n'y a pas besoin de faire des Open Days en élémentaire car il n'y a aucun problème pour recruter des élèves en élémentaire. C'est en PS qu'il faut recruter.

Il y a par conséquent un Open Day en maternelle (Réunion, visite de l'école le samedi 25 novembre à 10h)

3/ Le Club Stendhal offre des services fondamentaux pour les élèves et leurs familles comme le Centre aéré (en plus de la proposition de cours). Cependant, je pense qu'il serait utile que les inscriptions au Club Stendhal se fassent dès le mois de juin (pré-inscription) et peut-être ensuite confirmées en septembre pour éviter le "click day". Cela pourrait être organisé en même temps que les inscriptions/pré-inscriptions scolaires avec l'école elle-même.

Rappel du fonctionnement du Click day : jour où les parents s'inscrivent en ligne.

Réponse : les emplois du temps des intervenants ne sont pas tous connus en juin. Il faut laisser aux familles nouvellement arrivées en septembre la possibilité de s'inscrire (ce qui ne serait pas possible en juin de l'année précédente)

4/ Cantine. Est-il possible de connaître les quantités de nourriture qui sont servies et s'il y a des variations par rapport au menu établi ?

Réponse : cette question sera abordée au moment de la commission cantine qui a lieu en décembre.

5/ la durée du déjeuner est trop courte, ce qui ne permettrait pas aux enfants de manger à leur faim et certains sont obligés de gaspiller de la nourriture.

Réponse : La durée du déjeuner est de 30 minutes. Ils peuvent retourner pour le « BIS ». Ils ont le temps. Pour les classes de cycle 3 qui mangent en dernier, on leur laisse le temps de finir. La maman de l'enfant concerné peut contacter le directeur pour que son enfant passe en premier s'il a tendance à manger lentement.

Monsieur Galtier rappelle les horaires de passage à la cantine :

CE1 et CE2 : 11h30

CP et CM1 : 12h

CM2 : 12h30

6/ Anglais (en ce qui concerne MAT5) comme cela a été demandé lors de la réunion de classe, serait-il possible d'avoir plus de plans de cours (et pas seulement des chansons) ?

Précision apportée sur le « plan » dont on parle dans la question : il s'agirait du plan de ce que vont apprendre les enfants sur l'année.

Réponse : il n'y a pas uniquement des chansons en classe.

Les séquences et les séances, restent du domaine pédagogique, et ne sont pas transmises aux parents. Il n'est pas dans l'intérêt de la classe et de l'enseignement de donner trop d'informations sur ce qui sera travaillé dans les mois qui arrivent.

7/ Serait-il possible de rappeler aux personnes s'occupant des enfants le soir de ne pas employer de gros mots et de parler correctement aux enfants.

Précision suite à cette question : 3 ou 4 parents ont évoqué ce problème.

Réponse : les parents des enfants concernés doivent contacter le directeur. Le directeur a déjà échangé avec les collègues du soir.

8/ Serait-il possible de faire attention aux films proposés aux enfants, comme CalamityJane l'année dernière aux GS , qui a fait peur à certains d'entre eux et surtout dont le vocabulaire était grossier.

Réponse :

- 1) Nous avons choisi ce film pour le message véhiculé sur l'égalité fille-garçon et l'évolution des comportements.
- 2) Nous avons eu des retours positifs par mail et oralement, notamment de la part des parents accompagnateurs,
- 3) Dans tout film, même pour enfant, il peut y avoir des moments qui font peur, comme dans Kirikou ou des Disney par exemple. La peur, adaptée à l'âge, est une émotion à laquelle il faut être confronté pour savoir la gérer.
- 4) Le langage familier, plutôt que grossier, était circonscrit à un seul personnage, qui n'est pas présent pendant tout le film. Ces mots font partie de la langue française, on peut les

trouver dans des livres de littérature jeunesse, comme par exemple la série des Simon de Stephanie Blake (« dégage bébé cadum »). Il n'est pas anormal de rencontrer, même à l'école, des mots de différents registres, et surtout **d'apprendre à les utiliser selon le contexte.**

5) Ce film avait déjà été proposé par l'Institut Culturel français lors des « cinémas famille » du samedi après-midi.

6) Un débriefing a été fait ensuite en classe, et nous nous sommes attachées à dégager le message du film et le combat de l'héroïne pour gagner les mêmes droits que les hommes.

7) Le sujet "égalité fille-garçon" est un sujet de priorité pour l'AEFE, et s'inscrit en outre dans la problématique du développement durable. Notre Lycée étant "éco-scuola" et certifié niveau 2 de l'Education au Développement durable, cela a paru à l'équipe enseignante de Grande Section un choix très pertinent. (L'éducation au développement durable recouvre non seulement la sensibilisation à l'environnement mais également la recherche d'une société égalitaire).

9/ Pour les cours d'Anglais du CE2, pouvez-vous expliquer la technique utilisée ? Il semble que ce soit la méthode phonétique ce qui ne permettrait pas aux enfants d'apprendre correctement la langue.

Réponse : au niveau CE2, les séquences sont programmées avec un objectif langagier. Une séquence est composée de 5 à 6 séances, en privilégiant l'oral par rapport à l'écrit (apprentissage du vocabulaire à l'oral, en groupe, répétition. Quand le vocabulaire devient familier, on passe à l'écrit par le biais de jeux, puis découverte des particularités orthographiques des mots). En CE2, le niveau prévu dans les programmes en lecture et écriture est basique.

10/ Où en sommes-nous concernant la question du parking vélo/trottinette ?

Question 10 déjà posée au premier conseil d'école de l'année dernière :

Réponse : la réponse est la même : il n'y a pas de place dans l'école pour mettre un parking à vélo/trottinette pour les élèves de primaire.

Monsieur Galtier rappelle qu'il y a trois parcs à vélos/trottinettes situés place Segesta. Il est allé voir à plusieurs reprises et il reste des places vacantes. Il répète qu'il n'y a pas de possibilité d'installation de parking pour les élèves du primaire.

11/ le soir les lampadaires ne sont pas allumés devant l'école et place Segesta lorsque nous venons chercher les enfants à la garderie, serait-ce possible d'y remédier ; cela n'est pas très sécurisant.

Réponse : l'information sera relayée au conseil de zone.

12/ Ne devait-il pas y avoir des heures supplémentaires d'enseignement d'anglais sur certains niveaux ? (cf CE2)

Réponse : il y a une nouveauté en 2023-2024 : l'introduction d'un parcours en langue anglaise, le PARLE (Parcours Adaptés et Renforcés de Langue étrangère) avec une heure supplémentaire en CM1 et CM2 (une partie du programme français est traitée en anglais). Ce dispositif est expérimental sur le CM1 et CM2. Il n'y a pas de traduction, l'enseignement est exclusivement en

anglais. Ces deux niveaux (CM1 et CM2) ont 2h30 d'anglais au lieu de 1h30 les années précédentes.

13/ Les enseignants et le personnel de l'école sont-ils formés à la désobstruction pédiatrique ? Tout le monde pense que c'est insignifiant mais en fait la manœuvre d'obstruction des voies respiratoires est utile aussi bien chez les enfants que chez les adultes. Non seulement à l'heure des repas, mais aussi pendant les jeux (surtout pour la petite section)

Réponse : depuis 2005, pour être professeur des écoles, il faut attester d'une qualification en secourisme. Certains des enseignants sont à même de le faire.

Question complémentaire de l'APE : est ce que les enseignantes de PS sont formées à la désobstruction pédiatrique ?

Réponse : pas de formation spécifique par rapport à ça.

Monsieur Galtier rappelle que l'infirmière peut intervenir également.

14/ Question supplémentaire concernant la sortie des CP à 16h : est-il possible d'ouvrir les deux portillons pour éviter la cohue ?

Réponse : les deux portillons sont ouverts pour les classes de CE1 depuis la rentrée. En ce qui concerne la sortie des CP, l'ouverture est trop grande si les deux portillons sont ouverts. Un essai a été fait l'année dernière et n'a pas été concluant (manque de sécurité).

L'APE demande si c'est possible de refaire un essai cette année (il y a 3 classes cette année et non plus 4 comme l'année dernière) → non, l'essai a été fait l'année précédente et n'a pas été concluant. La sortie est plus sécurisée avec un seul portillon ouvert.

Les enseignantes rappellent qu'il est important que les parents s'éloignent du portail pour augmenter le flux des élèves qui sortent.

15/ Divers : l'APE remercie pour les tapis de la cour des maternelles.

Fin du conseil d'école : 17h45

Compte rendu rédigé par Catherine Elie